



1 - LE PARCOURS

Départ du coureur pour 1 tour de 1.33 km, avant le passage de l'arche, le cycliste rejoint son coureur pour 3 tours de 3.37 km en bike & run. Au total, le parcours 11.44 km

2 - DEPART

Donné à 19h30 dans les douves du château fort de Sedan.

3 - CIRCULATION

Le parcours fera l'objet d'un arrêté portant restriction de circulation de 19h00 à 22h00.

4 - ARRIVEE

Sera jugée au même endroit que le départ.

5 - RAVITAILLEMENT DE FIN DE COURSE

Sera assuré dans les douves

6 - PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toutes personnes nées en 2009 et avant.

7 - ENGAGEMENT

Inscription et règlement en ligne sur : ledossard.com

Tarif : 20,00 € / équipe jusqu'au 31/12/2025

Tarif : 25,00 € / équipe à partir du 01/01/2026

Possibilité de commander les packs BFB "Burger Frites Boisson"

Tarif : 10,00 € par personne inscrite plusieurs packs possibles par personne.

Date limite : jeudi 08 janvier 2026 à 23h59

8 - DOSSARDS

Ils seront distribués le samedi 10 janvier dans la salle du château de Sedan à partir de 17h00.

9 - LOT SOUVENIR A TOUS LES PARTICIPANTS

Sera donné en même temps que le dossard.

10 - CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENT

Assurés par les officiels FFA.

11 - RECOMPENSES

Cérémonie prévue 1 heure après les derniers arrivants salle du Chateau

Podium SF / SM - Podium VF / VM - Podium Mixte TC

Première équipe Juniore F / M - Première équipe Cadette F / M

Les récompenses ne seront remises qu'aux lauréats présents.

12 - REGLE DE COURSE

Une équipe est constituée de deux coureurs, avec un VTT.

Le VTT doit toujours être en mouvement, il se transmet de la main à la main.

La distance entre les 2 coureurs de l'équipe ne doit jamais excéder 10 mètres.

Les relais VTT / CP sont obligatoires.

Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le temps de course étant pris au passage du 2ème équipier sur la ligne.

Le dossard (accrochage en position ventrale) ou la plaque de VTT doivent rester visibles durant toute la durée de l'épreuve.

Le port d'un casque à coque dure homologué NF est obligatoire pour chaque équipier durant l'intégralité de l'épreuve, jugulaire serrée.

Les deux équipiers doivent porter des tenues identiques.

Les chaussures de cross-country avec pointes sont interdites pour des raisons de sécurité. Les vélos de cyclo-cross, tandems et vélo à assistance électrique sont interdits

Eclairage sur VTT et coureur obligatoire.

13 - RESPONSABILITE

La Team Sedan Triathlon décline toute responsabilité en cas de vols ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

14 - SECURITE

Assurées par des signaleurs sur le parcours.

15 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

16 - DROIT A L'IMAGE

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi qu'à ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support et autorise la publication des résultats sur tous supports.

17 - ACCEPTATION

Tout concurrent inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

18 – CATEGORIES D'AGE

CF / Cadette et CM / Cadet masculin 2009 – 2010

JF / Junior féminine et JM / Junior masculin 2007 – 2008

SF / Sénior féminine et SM / Sénior masculin 2006 à 1987

VF / Vétéran féminine et SM / Vétéran masculin 1986 et avant

M / Mixte : catégorie unique quel que soit l'âge des concurrents (juniors et séniors)

Toute équipe composée de 2 athlètes de catégories d'âge différentes est automatiquement classée dans la catégorie SF ou SM

19 - Certificat médical et licences sportives

Athlètes licenciés fédéraux FFA, FFC, FFTRI, UFOLEP : présentation obligatoire de la licence lors de l'inscription.

- Athlètes non-licenciés en triathlon, cyclisme ou athlétisme, renseignez le PPS sur le site ledossard.com ou fourniture d'un certificat médical de moins de 1 an au jour de l'épreuve.